

EQUIPIERS DE 2nde INTERVENTION

Point réglementaire

Article R.4227-28

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs

Règle R6 APSAD - Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages

chapitre 4 : En période d'activité, 3 hommes par séquence de travail pour mise en œuvre de 2 R.I.A en moins de 3 minutes (6 hommes si le délai d'intervention est supérieur à 10 minutes). Et le nombre peut être augmenté si des moyens de secours supplémentaires sont exigés.

Les missions des E.S.I peuvent être assurées par des agents de sécurité incendie.

chapitre 6 : Les équipiers de seconde intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie

Objectif

Connaître les mesures conservatoires en cas d'incendie (protection des personnes, déclenchement de l'alerte, actions immédiates, accueil des secours).

Participants

Les personnels désignés par le chef d'établissement

Programme

Introduction

Rôle de l'équipier de seconde intervention

Naissance et propagation d'un incendie

Combustion, les différents états de la matière, triangle du feu, propagation (Philosophie cubique), effets de la combustion

Moyens de lutte contre l'incendie

Classes de feu, agents d'extinction, principe d'extinction, moyens de secours (extincteurs mobiles et sur roues R.I.A, établissements de lances si nécessaire, extinction automatique, S.S.I)

Locaux à risques (exemples)

Locaux électriques, locaux de stockage et à fort potentiel calorifique, chaufferie, local informatique

Visite sur le site : faire le lien entre les aspects théoriques et la réalité de votre établissement.

Déclenchement de l'alarme

Evacuation (guide et serre file), point de rassemblement, comptage des personnels

Déclenchement de l'alerte

Le contenu indispensable, actions et réactions immédiates, procédure de votre établissement

Organisation d'intervention

Protection des intervenants, limite d'engagement, marche générale de l'intervention

Interactions avec les secours extérieurs

Synergie essentielle Secours/Exploitant, accueil des secours, point de la situation, mise à disposition du commandant des opérations de secours

Modalités

Durée du stage : 2 jours

Prix H.T. : nous consulter

Nombre de participants : 10 personnes maximum

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion équipée) et en extérieur